L'ÉCOLE BRANCHÉE

Les outils technologiques et votre enfant

Guide destiné aux parents

Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

CSDCEO

CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST

*Le meilleur **conseil** qu'on puisse vous donner*

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario

L' ENFANT AU COEUR DE NOS DÉCISIONS!

CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE CENTRE-SUD

Conseil scolaire Viamonde

Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales.ca

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Rôles en salle de classe

Les médias sociaux permettent de s'informer, de communiquer, de collaborer, de donner son opinion et de partager ses productions en tout lieu et en tout temps.

- Élargir l'espace d'apprentissage au-delà des murs de la salle de classe.
- Créer des liens entre leur façon d'apprendre et les expériences d'apprentissage en salle de classe.
- S'approprier des connaissances.
- Communiquer, collaborer, créer et innover.
- Transformer les activités d'apprentissage et les enrichir.
- Motiver l'élève et l'engager dans son apprentissage.

Utilisation en salle de classe

- Communiquer, collaborer ou échanger sur les travaux.
- S'informer en posant des questions ou en commentant des travaux des autres élèves.
- Innover en se servant de nouveaux outils technologiques pour préparer des présentations, par exemple.
- Diversifier les stratégies d'apprentissage et d'enseignement pour différencier les besoins variés des élèves.

QUE SIGNIFIE « APPORTEZ VOTRE APPAREIL NUMÉRIQUE » (AVAN)?

Définition

Approche pédagogique où l'élève apporte son appareil numérique personnel, soit une tablette, un téléphone intelligent ou un portable, pour l'utiliser à des fins pédagogiques en salle de classe. Cet appareil a la capacité de se connecter à un réseau sans fil.

Cette approche vient enrichir l'espace d'apprentissage, puisque l'élève a accès rapidement à une variété d'outils performants et à l'information diffusée sur le Web.

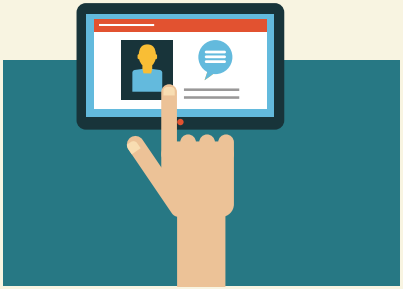

Rôles en salle de classe

- Améliorer la motivation de l'élève et son engagement dans son apprentissage, puisque ce dernier utilise un outil qu'il connaît bien pour apprendre, faire de la recherche, produire une présentation, etc.
- Faciliter la communication et la collaboration; l'élève communique avec les autres élèves et avec l'enseignant ou l'enseignante.
- Offrir une variété d'outils performants dans un seul appareil; les fonctions sont faciles à comprendre et offre des possibilités d'enrichissement.
- Différencier l'apprentissage et l'enseignement en respectant les différents styles d'apprentissage.
- Acquérir les compétences essentielles du XXIe siècle.
- Aider l'élève à devenir un consommateur d'informations averti et un créateur d'informations qui fait preuve d'imagination et de créativité.

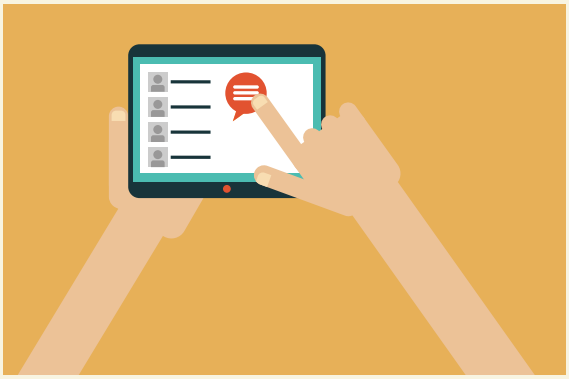

© Thinkstock

Utilisation en salle de classe

- Accéder rapidement à l'information.
- Communiquer son opinion, ses idées.
- Collaborer à un travail et échanger.
- Lire des articles d'actualité, de sciences, etc.
- Annoter des documents ou des textes par écrit ou au moyen de schémas, les classer ou les partager.
- Varier les moyens de production.
- Participer à un sondage, à un blogue, etc.
- Créer des montages, des vidéos, des animations, etc.

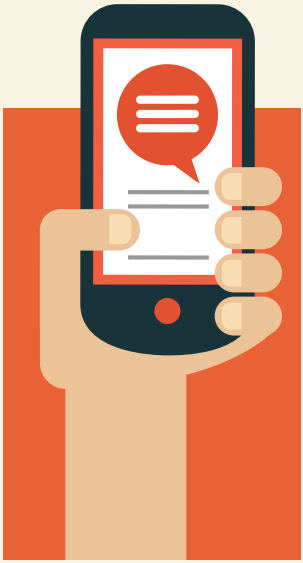

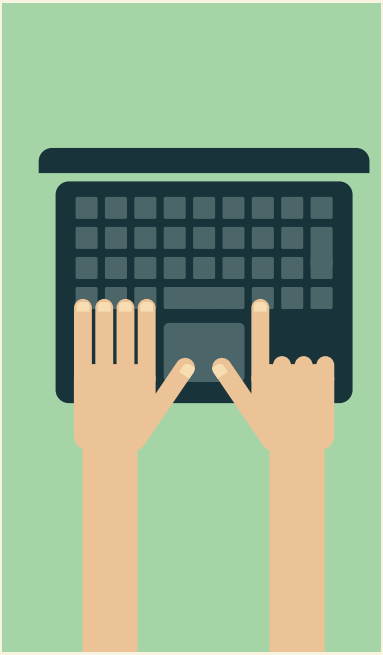

SÉCURITÉ ET MOT DE PASSE

Le mot de passe choisi doit demeurer confidentiel; ne jamais le partager. Il doit aussi être changé régulièrement.

QU'EST-CE QUE L'INFONUAGIQUE?

Définition

Modèle de services de technologies de l'information qui permet aux usagers d'accéder à des ressources informatiques réparties sur des serveurs dans le monde entier et reliées par Internet.

© Peshkova/iStock/Thinkstock

Rôles en salle de classe

- Engager l'élève dans le processus d'apprentissage.
- Développer les habiletés de la pensée critique et de la résolution de problèmes.
- Personnaliser l'apprentissage.
- Créer des occasions d'activités d'apprentissage actives.
- Avoir accès à des cours en ligne.

Utilisation en salle de classe

- Accéder aux notes de cours et aux devoirs.
- Accéder à des livres en ligne.
- Partager des documents (facilite la diffusion de documents de grande taille).
- Communiquer et collaborer à distance.
- Recevoir une rétroaction de plusieurs personnes sur un travail.
- S'entraider pour les travaux.
- Consulter des ressources pédagogiques.
- Afficher les activités scolaires.
- Afficher les réussites.

AVANTAGES D'UTILISER L'INFONUAGIQUE

- Encourage la collaboration et l'accès à l'information tout en réduisant les coûts liés à l'infrastructure.
- Permet à tous les membres de la communauté scolaire d'accéder aux travaux et aux ressources d'enseignement et d'apprentissage à partir de n'importe quel appareil, à toute heure du jour.
- Réduit les risques de perte d'information.

Icônes : © DMartify

RÈGLES DE NAVIGATION RESPONSABLE

En apprenant à votre enfant à utiliser Internet de façon responsable, il développera les compétences qui lui permettront d'adopter des comportements sécuritaires et respectueux. Voici quelques règles de navigation responsable à échanger avec votre enfant :

- Respecter le droit à la vie privée; ne pas divulguer d'informations personnelles (prénom, nom, âge, adresse, numéro de téléphone, mot de passe, adresse courriel, nom de l'école, activités parascolaires, photos, etc.).
- Garder le code d'accès et le mot de passe confidentiels; ne pas les partager.
- Changer son mot de passe régulièrement.
- Utiliser un mot de passe difficile à deviner.
- Communiquer en français (à moins qu'il s'agisse d'un travail du cours *Anglais*).
- Privilégier les ressources, le matériel et les sites Web en français.
- Avoir un esprit critique; ne pas croire tout ce qui se trouve sur le Web.

© Thinkstock

© Andrey Popov/iStock/Thinkstock

RÉFLÉCHIR AVANT DE CLIQUER! TOUT CE QUI EST PUBLIÉ EN LIGNE LAISSE UNE TRACE PERMANENTE.

- Surfer uniquement sur les sites Web autorisés.
- Télécharger uniquement des fichiers permis ou appropriés.
- Dès l'ouverture d'un compte de réseau social, définir son espace de confidentialité.
- Éviter de communiquer son emplacement.
- Apprendre comment fonctionnent les nouvelles applications telles que le géomarquage (*tagging* des photos et des lieux).
- Victime de cyberintimidation? En parler immédiatement à un adulte de confiance.

Est-on responsable de ce que l'on publie sur Internet?

Oui. On est toujours responsable de ce que l'on publie, même sous un pseudonyme. En tant que parent, vous êtes également responsable de ce que publie votre enfant s'il est mineur.

A-t-on le droit d'utiliser la photographie ou la vidéo d'une personne sur un site Web?

Pas sans son accord. On doit obtenir, avant la mise en ligne de la photographie ou de la vidéo, l'autorisation écrite de la personne ou des personnes qui y figurent. Dans le cas d'un élève de moins de 18 ans, il faut obtenir la permission écrite de ses parents.

Pourquoi les paramètres de confidentialité sont-ils importants?

Si votre enfant n'utilise pas les paramètres de confidentialité, tout ce qu'il dit de lui, accompagné de photos ou pas, sera accessible au monde entier. Discutez avec votre enfant de l'importance de ne pas partager des renseignements personnels et de resserrer régulièrement les paramètres de confidentialité.

© Thinkstock

Mon enfant commence ses études au secondaire en septembre. L'école lance le programme *Apportez votre appareil numérique*. Nous n'avons pas de tablette ou de téléphone intelligent à la maison. Dois-je acheter un appareil numérique à mon enfant? Est-ce obligatoire?

Non. Ce n'est pas obligatoire. L'école a un nombre limité de tablettes qu'elle peut prêter, comme c'est le cas des calculatrices graphiques.

De quelle façon le conseil scolaire s'assurera-t-il que l'accès au réseau sans fil est sécuritaire à l'école?

À l'école, le réseau sans fil est sécurisé, c'est-à-dire qu'un pare-feu a été mis en place pour assurer une navigation en ligne sécuritaire.

Le conseil scolaire prend toutes les mesures raisonnables afin de protéger les informations personnelles et de permettre une navigation en ligne sécuritaire. Il est important de noter que, si votre enfant apporte son appareil numérique personnel à l'école, le conseil scolaire n'est pas responsable des virus, des fichiers ou des données corrompus qui peuvent infecter l'appareil. L'élève a la responsabilité de prendre les mesures appropriées pour protéger son système contre l'utilisation non autorisée ou la corruption. La protection antivirus relève entièrement de la responsabilité de l'élève.

Si mon enfant perd sa tablette ou se la fait voler, est-ce que l'école ou le conseil scolaire est responsable du remboursement du coût de celle-ci?

Non. L'école ou le conseil scolaire n'assume et n'accepte aucune responsabilité concernant le vol, la perte, la destruction, la réparation ou le remplacement de tout appareil numérique personnel (p. ex., tablette ou téléphone intelligent que l'élève apporte à l'école).

COMPÉTENCES DU XXIe SIÈCLE

TacTIC

Dossier : Les compétences du XXIe siècle

CYBERINTIMIDATION

Conseil canadien de la sécurité, *La cyberintimidation*

Gendarmerie royale du Canada, *Intimidation et cyberintimidation*

Gouvernement du Canada, *Pensez cybersécurité*

Habilo Médias, *Cyberintimidation*

TEL-JEUNES, *La cyberintimidation*

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Éduscol, *Internet responsable – Maîtriser son identité numérique*

FredCavazza.net, *Qu'est-ce que l'identité numérique*

Je protège mon identité sur Internet

INFONUAGIQUE

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, *Introduction à l'infonuagique*, fiche d'information

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, *L'infonuagique*

MÉDIAS SOCIAUX

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), *Les jeunes et les réseaux sociaux*, guide pratique

Conseils relatifs aux réseaux sociaux – Yahoo

Les médias sociaux : ce que les parents devraient savoir

Microsoft, *Comment aider vos enfants à utiliser les réseaux sociaux avec plus de sécurité*

NAVIGUER EN TOUTE SÉCURITÉ SUR INTERNET

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, *12 conseils pratiques en matière de la protection de la vie privée à l'usage des parents*

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, *Vie privée des jeunes*

Découvrir Internet ensemble, c'est plus sûr, guide pratique

Facebook, *Comment configurer les paramètres de confidentialité (sécurité)*

Outils de sécurité Google

Pensez cybersécurité – Information sur la cyberintimidation pour les parents

Soyez vigilants sur Internet! Conseil à l'intention des parents

Une porte grande ouverte, site Web portant sur la sécurité en ligne

Web averti, *Devenir e-Parent*

Yahoo, *Contrôle parental*

RÔLE DES PARENTS

Habilo Médias, *L'art d'être parent à l'ère numérique*

Le rôle parental à l'ère numérique – S'assurer que les enfants profitent du meilleur et non du pire

P@RENTS, *La parentalité à l'ère du numérique*

T. Karsenti, *Les technologies et les jeunes – 25 recommandations pour aider les parents*

© Thinkstock

© dolgachov/iStock/Thinkstock

4 à 7 ans

ACTIVITÉS EN LIGNE

- Joue à des jeux électroniques ou visite des sites en ligne.
- Utilise des applications sur tablette.

CONSEILS AUX PARENTS

- Surveillez les activités de votre enfant en ligne et ne le laissez jamais naviguer seul.
- Installez l'ordinateur dans un endroit passant de la maison.
- Utilisez des filtres ou des programmes pour bloquer l'accès à des sites Internet (p. ex., le fichier « Host »).
- Personnalisez son environnement Internet en créant une liste de « favoris » que votre enfant a choisis avec vous.
- Assurez-vous que les réglages de recherche sécurisée sont les plus stricts.
- Bloquez les mots que vous ne voulez pas que votre enfant cherche.
- Choisissez des sites Web adaptés à son âge.
- Commencez à lui apprendre à protéger sa vie privée; dites-lui de ne jamais donner d'informations personnelles en ligne.

© TatyanaGl/iStock/Thinkstock

8 à 10 ans

ACTIVITÉS EN LIGNE

- Joue à des jeux interactifs en ligne.
- Communique par messagerie instantanée (p. ex., Skype).
- Utilise Internet pour les travaux scolaires.
- Consulte des moteurs de recherche (p. ex., Google ou Yahoo).
- Regarde des vidéos en ligne (p. ex., YouTube).
- Télécharge des jeux, de la musique, des photos, etc.

CONSEILS AUX PARENTS

- Imposez des limites et des règles d'utilisation (temps, horaire, activités, etc.).
- Surveillez les activités en ligne de votre enfant; installez l'ordinateur dans un endroit passant.
- Discutez de ses activités en ligne.
- Apprenez à votre enfant à ne jamais donner de renseignements personnels en ligne sans votre autorisation.
- Sachez les noms d'utilisateur et les mots de passe de votre enfant.
- Vérifiez que les choix de jeux en ligne sont acceptables pour son âge.
- Encouragez votre enfant à venir vous voir si quelque chose dans Internet l'effraie ou le met mal à l'aise.
- Consultez le site Web du système d'exploitation de l'ordinateur ou de la tablette pour vous renseigner sur les contrôles parentaux à activer à titre de mesure sécuritaire.

11 et 12 ans

ACTIVITÉS EN LIGNE

- Utilise des logiciels de messagerie instantanée et des applications (p. ex., Skype, Messenger, Google Talk).
- Clavarde avec des amis (*chat*).
- Sait parfois comment déjouer les paramètres de sécurité de certains sites Web.
- Consulte des moteurs de recherche pour se renseigner sur divers sujets.
- Joue à des jeux en ligne, télécharge de la musique, transmet des photos et des vidéos, et crée des sites personnels.
- Utilise des réseaux sociaux et des blogues.

CONSEILS AUX PARENTS

- Établissez avec votre enfant une limite de temps passé dans Internet.
- Apprenez-lui à utiliser la technologie de façon sécuritaire et responsable.
- Discutez avec lui de ses activités en ligne.
- Surveillez ses activités en ligne.
- Accompagnez votre enfant lorsqu'il se crée un profil sur un réseau social ou un site de jeux. Dites-lui de ne remplir que les champs obligatoires.
- Évitez que votre enfant utilise la webcam sans votre supervision.
- Suivez le clavardage que fait votre enfant; lui rappeler de ne clavarder qu'avec des personnes connues.

© SerrNovik/iStock/Thinkstock

13 à 15 ans

ACTIVITÉS EN LIGNE

- Passe beaucoup de temps sur les réseaux sociaux et les blogues à communiquer avec d'autres et à partager des photos.
- Communique aisément par divers types de moyens électroniques (p. ex., courriels, messagerie instantanée, blogues, *chat*).
- Prend et transmet des photos et des vidéos avec un téléphone intelligent, une webcam ou un appareil photo numérique.

CONSEILS AUX PARENTS

- Établissez avec votre enfant une limite de temps passé en ligne.
- Vérifiez les activités en ligne de votre ado de temps à autre.
- Fixer une heure limite à laquelle tous les appareils électroniques doivent être éteints.
- Discutez avec lui de l'importance de ne communiquer qu'avec des amis connus et non avec des étrangers (amis virtuels).
- Discutez avec lui de l'importance d'une conduite éthique; de ne jamais utiliser Internet pour répandre des rumeurs, harceler ou menacer les autres.
- Assurez-vous que les fonctions GPS de son téléphone intelligent sont désactivées; vérifiez auprès de votre fournisseur la façon dont cette fonction peut être désactivée.
- Vérifiez, de temps à autre, l'information qui existe en ligne sur votre ado; vous n'avez qu'à utiliser un moteur de recherche en écrivant son nom.
- Rappelez-lui les risques d'Internet et de réfléchir avant de cliquer.

FORMULAIRE

ENTENTE RÉGISSANT L'UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) PAR LES ÉLÈVES

NOM DE L'ÉLÈVE (en lettres moulées) : _____

ANNÉE D'ÉTUDES : _____

NOM DU PARENT/DE LA TUTRICE OU DU TUTEUR : _____

ÉLÈVE DE 18 ANS et plus (veuillez cocher la case) : ❑

Nous avons lu l'information présentée dans le guide et en avons discuté. Nous respecterons les conditions d'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'école.

Signature de l'élève : _____

Signature du parent/de la tutrice ou du tuteur : _____

Date : _____